

LE MONDE DU TRAVAIL :
PROBLEMES LYONNAIS DU XVIIIe SIECLE,

par Maurice GARDEN

Depuis longtemps, la réputation de Lyon comme ville "industrielle" s'est imposée dans toute la France, et les Dictionnaires géographiques ou commerciaux du XVIIIe siècle commencent toujours leur article sur Lyon par la même formule flatteuse : "deuxième ville du royaume par sa population, mais la première sans conteste par ses manufactures".

Non moins évidente est l'identification de la cité lyonnaise et du travail de la soie, même si les "fabriques" encore actives de Nîmes ou de Tours cherchent à se libérer d'une tutelle lyonnaise qui risque de les étouffer, même si le commerce des étoffes de soie échappe parfois aux fabricants de Lyon pour passer sous le contrôle des négociants parisiens.

Quant aux conflits qui peuvent surgir dans cette ville de fabrication ils ont été de nombreuses fois abordés, étudiés, avec d'autant plus de soin qu'ils sont à deux reprises au cours du XVIIIe siècle l'occasion de manifestations considérables, de "grèves", avec toute la résonance de ce mot pour les historiens de la société ouvrière contemporaine (1).

Est-il possible d'ajouter encore quelque précision, dans ce domaine qui semble bien connu, et quelque peu banal ?

1°) Les problèmes d'effectifs et de classifications

Faute de recensement, complet ou partiel, il est difficile de présenter une statistique des effectifs "ouvriers" lyonnais du XVIIIe siècle, et de leur évolution.

Les seuls chiffres d'ensemble sont tardifs, et de seconde main - ou repris dans l'Encyclopédie méthodique (dans les volumes rédigés par l'inspecteur général des manufactures Roland de La Platière), ou transcrits par un commis en quête de gratification, à l'époque consulaire (2).

Conservant les distinctions juridiques du statut personnel de chaque travailleur, ces statistiques, arrondies, indiquent pour la ville et les faubourgs de Lyon vers 1786, les valeurs suivantes : 18.000

-
- (1) Justin GODART : L'ouvrier en soie - 1ère partie - Lyon 1899.
Louis TRENARD : "La crise sociale lyonnaise à la veille de la Révolution". Revue d'histoire moderne et contemporaine 1955, pages 5 - 45.
- (2) Archives Municipales de Lyon : I² 46 bis. Rapport sur l'état de l'industrie et du commerce à Lyon de 1789 à l'an XIII.

maîtres des métiers, 26.000 compagnons, et 4.500 apprentis, soit un total proche de 50.000 ouvriers ou artisans.

De tels chiffres sont à la fois considérables et insuffisants. De plus, ils n'ont qu'une signification limitée. Ils posent en particulier la question des rapports entre les maîtres et les compagnons, rapports qui sont dissemblables selon les activités. Ils laissent de côté enfin la plus grande partie de la main-d'oeuvre féminine, et un grand nombre de journaliers non qualifiés, qui n'ont pas droit à l'appellation de compagnons.

La distinction traditionnelle des maîtres et des compagnons cache les véritables clivages du monde ouvrier. L'exemple de la Grande Fabrique (la manufacture d'étoffes de soie) est trop connu pour s'y attarder : industrie à forme apparemment artisanale, elle laisse subsister la classification maîtres-compagnons, alors que le maître façonnier n'est guère plus indépendant que son compagnon. Pour reprendre les termes de P. GOUBERT (3), une véritable classification ne devrait séparer que les dominants et les dépendants, même s'il est possible d'établir des degrés dans la dépendance, sinon dans la domination.

La survie des corps de métiers, des communautés, malgré les attaques dont ils font l'objet, et les lézardes qui menacent leurs monopoles, cache souvent les véritables rapports de force. Il serait peut-être possible de retrouver ceux-ci sous la forme d'un quotient comme le rapport entre le nombre des maîtres et l'effectif total, dans chaque type d'activité.

D'autres rapports, comme

$\frac{\text{maîtres}}{\text{compagnons}}$, ou $\frac{\text{marchands}}{\text{effectif total}}$ ou $\frac{\text{marchands}}{\text{maîtres}}$

peuvent aussi être établis : (le nombre des marchands est parfois aussi important à connaître que celui des maîtres et il est souvent mal connu pour les activités de l'artisanat traditionnel, pour lequel on se restreint trop au cadre de l'organisation corporative. Quel peut être par exemple le nombre des marchands de grains par rapport aux boulangers, des marchands de bétail par rapport aux bouchers, des marchands de cuir face aux cordonniers ? On pourrait peut-être ainsi établir des notions d'indépendance relative).

Dans les métiers artisanaux les plus traditionnels, (métiers de l'alimentation, cordonniers, tailleurs), ce rapport $\frac{\text{maîtres}}{\text{effectif total}}$ est le plus souvent voisin de $\frac{1}{2}$, les maîtres formant près de la moitié de la main-d'oeuvre totale. Dans d'autres activités artisanales comme l'ensemble des métiers du bâtiment, la proportion des maîtres est plus faible, et le rapport devient de $\frac{1}{5}$, parfois même un dixième.

La fabrique de soieries (et la bonneterie ou la passementerie ont les mêmes structures) présente des chiffres semblables aux artisa-

(3) P. GOUBERT : "L'ancienne société d'ordres : verbiage ou réalité ?" in Colloque franco-suisse d'histoire économique - Genève 1969, p.39/40.

économique, malthusianisme humain, un peu de xénophobie.., le tout au seul et unique profit des maîtres, qui tendent à devenir non seulement les dirigeants, mais les seuls membres réels des "corporations", les autres travailleurs en étant exclus. (S'ils restent intégrés, c'est pour être mieux surveillés et dominés ...).

La domination exclusive des maîtres se fait sentir dans tous les domaines, à toutes les étapes de la vie des communautés : élections des maîtres-gardes, mainmise sur la confrérie. Elle tend même à devenir le fait, non de l'ensemble des maîtres, mais seulement de la minorité des maîtres formant la "major pars", en fait la partie la plus aisée sinon la plus fortunée de chaque métier. Le Consulat, détenteur de la juridiction des Arts et Métiers, favorise cette politique intérieure, peu originale. Cette mainmise d'une "aristocratie" de maîtres aisés sur les métiers comporte un risque de sclérose, qui touche certaines activités lyonnaises en complète décadence au XVIII^e siècle (les artisanats de luxe et d'art par exemple, orfèvres, doreurs, graveurs, peut-être même les imprimeurs). Depuis 1750 et sous l'action de Gournay d'abord, elle fut combattue par le pouvoir royal, en vain : celui-ci ne parvint pas à briser la puissance du "patriciat" des métiers.

La situation des fabriques est différente. Les maîtres-ouvriers en soie forment une masse imposante : plus de 7000 à la fin du siècle, et ils entendent continuer à participer à la direction des affaires de la Grande Fabrique : c'est même le motif principal des luttes du XVIII^e siècle. Ici ce sont les marchands, les fabricants, qui cherchent progressivement à évincer les maîtres-ouvriers de la confrérie, puis du Bureau même de la communauté. Au nom du libéralisme, le pouvoir royal intervient ici en faveur des marchands : dans la seconde moitié du siècle, l'emprise des marchands est totale sur la Fabrique. Ainsi marchands, marchands-fabricants, marchands chapeliers, dominant tous les métiers à tous les niveaux. Les diverses institutions, dans lesquelles ils sont seuls représentés, le Consulat, la police des Arts et Métiers, les bureaux des communautés, ou qui seules peuvent faire entendre leur voix (Chambre de Commerce ou député du commerce de la ville de Lyon) sont les instruments de cette puissance d'une minorité sur l'ensemble des ouvriers lyonnais.

Est-il possible aux ouvriers, maîtres-ouvriers en soie, ou compagnons des autres métiers, de défendre leurs intérêts ? Dans la mesure où ils se sentent de moins en moins concernés par les corps de métiers où ils n'ont plus droit à la parole, les travailleurs lyonnais cherchent à créer des organisations clandestines qui leur offrent des possibilités de lutte contre les ambitions des maîtres et des marchands.

On a souvent retenu des compagnonnages le seul aspect "folklorique" des luttes incessantes et parfois sanglantes entre gavots et dévotants, compagnons des devoirs rivaux. Ces rixes existent bien sûr au cours du dix-huitième siècle lyonnais ; elles sont chaque fois habilement exploitées par le pouvoir pour renouveler ou renforcer les interdits contre ces groupements ouvriers.

L'organisation compagnonnique est surtout puissante dans les métiers où le rapport maîtres est assez faible : inférieur à $\frac{1}{5}$ et souvent voisin de $\frac{1}{10}$, ^{compagnons} comme dans les différents métiers du bâtiment par

nats traditionnels : les maîtres sont au moins aussi nombreux que les compagnons, souvent plus : c'est souligner que les véritables dominants ne peuvent être ces maîtres isolés dans leurs ateliers avec un seul compagnon, mais bien les marchands, beaucoup moins nombreux : le rapport marchands maîtres étant compris entre $\frac{1}{15}$ et $\frac{1}{20}$.

Dans les autres manufactures, dont le type le plus développé à Lyon est la chapellerie, le statut intermédiaire du maître à façon disparaît (de même dans la teinturerie, la tannerie ...) et la valeur du rapport fabricant devient beaucoup plus basse : $\frac{1}{30}$ ou $\frac{1}{50}$.

On passe de l'^{effectif total}artisanat à l'industrie, de la boutique isolée, de l'atelier familial de façon, à l'atelier collectif, beaucoup plus étendu, où peuvent travailler ensemble déjà plusieurs dizaines d'ouvriers. Le rapport serait encore plus bas pour les manufactures de type nouveau (toiles peintes, papiers peints ...) encore peu développées à Lyon, mais dont plusieurs apparaissent pendant le règne de Louis XVI.

Tous ces chiffres, établis à partir de la statistique de 1789, sont cependant en partie faussés par ce qu'ils ne tiennent compte que des travailleurs intégrés complètement dans le système corporatif. Même s'ils sont dominés par les marchands-fabricants, les maîtres à façon qui possèdent leur atelier, les compagnons qui aspirent à l'acquérir, deviennent des dominants face à la masse considérable des femmes qu'ils emploient dans leurs ateliers. S'il y a un véritable prolétariat lyonnais à la fin de l'Ancien Régime, c'est bien cette main-d'oeuvre féminine. Un état précis du personnel de la Grande Fabrique daté de 1789 recense 34.700 personnes réparties en 57 catégories. Les femmes, absentes aux niveaux supérieurs des marchands, sont de plus en plus nombreuses aux emplois subalternes et inférieurs, et elles forment 55 % de l'effectif global. Filles et femmes de tout âge et de toute origine, elles sont toujours dans une situation de totale dépendance, dont seule une petite minorité peut espérer sortir partiellement par le mariage avec un chef d'atelier.

Il faudrait aussi classer à part tous ces manoeuvres et journaliers, affaneurs instables des quais et des ports, nombreux sans doute : ils semblent cependant à Lyon, même dans les faubourgs, beaucoup moins nombreux que les ouvriers intégrés dans les fabriques et les grandes manufactures.

2°) Les types d'organisation

En apparence, les communautés de métiers conservent les mêmes structures pendant tout le XVIIIe siècle. Dans une ville de métiers dits "libres", la liberté du travail n'existe pas plus à Lyon qu'ailleurs en ce dernier siècle de l'Ancien Régime.

Les règlements des communautés suivent la même évolution à Lyon que dans toute la France (4), toujours dans le même sens. On peut définir par quelques mots la politique des métiers lyonnais : protectionnisme

(4) E. COORNAERT : Les corporations en France avant 1789.

exemple. Les compagnons du Tour de France sont organisés comme partout, avec leurs auberges, leurs mères, leurs chambres, et leurs caisses ou bourses. Mais derrière l'organisation et les rivalités épisodiques des différents devoirs, se trouvent affirmés de plus en plus nettement les mêmes principes : le compagnonnage n'est pas seulement association d'ouvriers, il est aussi un instrument de lutte contre la toute-puissance des maîtres retranchés dans leurs communautés, régies par eux à leur profit. Contre les patrons, les compagnons réclament la liberté de l'exercice du métier. Les conflits fréquents au sujet des "embaucheurs" sont à cet égard caractéristiques. Les ouvriers refusent unanimement les embaucheurs officiels des communautés, mais c'est pour imposer, au besoin par la violence, leurs propres embaucheurs : c'est vouloir remplacer le monopole des communautés par celui des compagnonnages, et dans les périodes de tension sur le marché de la main-d'oeuvre les employeurs sont souvent obligés de céder

Dans les fabriques enfin, dans la chapellerie surtout, les ouvriers organisent de véritables sociétés de secours mutuels, parallèles aux confréries officielles, toujours combattues et interdites, mais rétablies dès que supprimées, clandestines, mais vivantes et actives. Elles permettent aux ouvriers de se réunir, de mettre au point leurs revendications professionnelles, de rassembler des sommes assez importantes grâce aux cotisations élevées et régulièrement payées. Ce sont les premiers stades d'une organisation ouvrière, encore hésitante, résultat de l'exclusion des éléments ouvriers des anciennes communautés de métiers.

3°) Les combats

Les textes du XVIIIe sont nombreux, soit du côté des marchands, soit du côté des ouvriers, surtout dans la Fabrique, pour affirmer des "intérêts de classe", pour opposer "classe dominante" et "classe dominée".

Les aspirations des deux classes sont nettement opposées. Les maîtres-à-façon, les dominés, conservent leur vieil idéal corporatif de l'égalité de tous dans une honnête médiocrité, dont le statut intermédiaire d'ouvrier-marchand serait l'aboutissement normal, en quelque sorte la récompense des quelque trente ans de vie de la famille groupée autour du métier. Les maîtres-ouvriers sont évidemment favorables à des règlements nombreux et précis, qui limitent l'accès au métier, empêchent la concurrence de nouveaux venus forains ou étrangers, assurent à tous des chances égales d'accéder à un état moyen dont chacun se contenterait.

La classe "dominante" des marchands est pleine de mépris pour ces maîtres-ouvriers, "sans fortune, sans intelligence, sans lumière". Les marchands sont libéraux, dans la mesure où le libéralisme économique assurera leur triomphe : nul besoin de règlements pour imposer des conditions d'accès, des années d'apprentissage, des droits de maîtrise : la nécessité d'avoir des fonds importants pour devenir marchand-fabricant rejettera forcément dans le monde ouvrier tous ces petits marchands besogneux, qui par de petites et sordides économies quotidiennes, "cherchent à sortir aussi promptement que possible de la

poussière" (5).

Cet idéal de la majorité des ouvriers de la fabrique, idéal du petit artisan, du petit boutiquier, explique que, malgré la masse ouvrière considérable enfermée dans les murs de Lyon, malgré des conditions économiques souvent difficiles, des crises fréquentes, des salaires faibles et insuffisants, Lyon reste une ville calme au XVIII^e siècle. On parle beaucoup des "émeutes" de 1744 et de 1786, mais parce que ce sont à peu près les deux seules secousses de 1715 à 1789 dans cette ville de manufactures où vivent près de 50.000 ouvriers, sans compter les femmes et les journaliers... Tout ce sous-prolétariat, toujours à l'affût de troubles et d'occasions de mouvements, ne bouge guère, restant toujours minoritaire ou impuissant face au personnel permanent des fabriques dont les intérêts sont autres.

Il est cependant utile de s'arrêter, après de nombreux autres historiens, sur ces grandes "journées" de 1744 et de 1786.

En 1744, le mouvement prend naissance dans la Grande Fabrique : la cause en est une décision royale, arrachée par les représentants des plus puissants marchands-fabricants. Le règlement de 1737, favorable aux intérêts des maîtres-ouvriers et des ouvriers-marchands est supprimé, remplacé par un nouveau règlement rétablissant le monopole et la domination totale des marchands-fabricants.

Les maîtres-ouvriers, ceux qu'on appelle déjà les "chefs d'atelier" un moment surpris, se concertent, de porte à porte, de rue à rue, se réunissent dans les auberges des quartiers périphériques, puis décident un arrêt total du travail. La grève, imposée par les "meneurs", est largement suivie. La municipalité lyonnaise, sans forces armées (les troupes de la garde bourgeoise sont constituées par les ouvriers en soie...) cède devant l'émeute, d'autant plus que les compagnons épousent les revendications de leurs maîtres, et que tous les autres métiers profitent de l'occasion pour présenter leurs propres requêtes. Pendant quelques jours il y eut, fait remarquable, un véritable "pouvoir ouvrier" dans la ville, pouvoir étrangement calme et mesuré, d'ouvriers-artisans, les premiers surpris par leur victoire, désarmés devant ce succès pour lequel ils ne sont manifestement pas prêts. Ils ne sont pas assez organisés pour imposer durablement leur loi, pour résister quand les forces de répression se redressent dès la reprise du travail. Le scénario est bien réglé : le pouvoir a cédé le temps de rassembler les forces de l'ordre nécessaires. Dès que celles-ci sont à Lyon (les circonstances - la guerre de succession d'Autriche - font que l'intervalle fut de plusieurs mois), la répression commence : arrestation des meneurs, pendaison de quelques-uns pour l'exemple, menaces de châtiments exemplaires en cas de récidive, et surtout annulation de toutes les mesures octroyées devant l'émeute....

L'application des nouveaux règlements ne fut ainsi retardée que de quelques mois et depuis 1745 la mainmise des marchands-fabricants sur la Grande Fabrique est totale. Cette domination explique la profonde

(5) Archives Départementales du Rhône - Série B - Fonds des commerçants de la Conservation - Papiers SAULNIER - Mémoires des maîtres-ouvriers à façon - 1731.

transformation des esprits ouvriers entre 1745 et 1786. Les émeutiers et grévistes de 1744 sont avant tout des artisans : toute la ville les a suivis pour défendre le droit de tous les maîtres d'accéder à un statut intermédiaire d'ouvrier-marchand, état auquel ne peut accéder qu'une petite minorité : c'est encore l'esprit de l'artisan qui est le plus profondément inscrit dans les mentalités, cette volonté d'accéder à un état qui est un symbole d'indépendance.

En 1786 les ouvriers en soie ne sont plus à l'origine du mouvement : les ouvriers chapeliers ont pris leur place en réclamant un nouveau tarif et une forte augmentation de salaire. Les ouvriers en soie, les compagnons d'abord, plus actifs qu'en 1744, les maîtres ensuite, reprennent ces revendications typiquement ouvrières des chapeliers et réclament à leur tour un tarif de façon. C'est là un changement considérable dans la mentalité. Les chefs d'atelier ont accepté leur sort d'ouvriers à façon (le plus souvent ils n'emploient même plus leur titre de maître privé de sens). Ils ne se sentent plus concernés par la vie de la communauté. Ils réclament des augmentations de salaires, une amélioration de leurs conditions de vie dans leur état, et non plus la possibilité de pouvoir sortir de leur état pour s'installer dans une condition intermédiaire entre celle de l'ouvrier et celle du marchand. Il y aurait là conscience véritable d'une action proprement ouvrière, dont de nombreux autres signes sont révélateurs : la grève de 1786 a lieu en période de pleine prospérité de la fabrique, alors que les carnets de commande sont garnis, que les ouvriers ont pu se constituer certaines réserves. La préparation en vue d'une lutte longue contre les fabricants a été plus soignée, mieux coordonnée. Ce n'est pas le prolétariat lyonnais qui se soulève en 1786 encore, mais bien l'élite ouvrière de la ville (le degré d'alphabétisation des ouvriers en soie lyonnais est particulièrement élevé) qui abandonne progressivement le vieil idéal communautaire de l'artisan pour ébaucher une mentalité ouvrière nouvelle et plus combattive.

La grève de 1786 fut réprimée comme en 1744, avec la même violence mais cette fois beaucoup plus rapidement. Les leçons de 1744 ont porté dans l'autre camp aussi, qui s'est mieux préparé à la lutte : le prévôt des marchands a pris ses précautions, la troupe est aussitôt disponible, et la grève n'aura duré que trois jours.

La crise économique atteint bientôt la Grande Fabrique, puis la chapellerie lyonnaises. Les ouvriers sont réduits au silence par la misère après l'avoir été par la menace de la potence ou des galères. Pourtant ils n'abandonnent pas toute idée de combat : ils réussissent à reprendre pied dans les communautés à égalité avec les marchands après 1786 et essaient de faire de la nouvelle communauté l'organisme de combat qui leur manquait. Ils montrent bien, lors des élections des Etats-Généraux, combien ils sont devenus conscients de leur force, et de leur volonté de s'opposer aux marchands-fabricants : 3.500 chefs d'atelier prennent part aux élections primaires de la Grande Fabrique en février 1789 (ce qui est une participation électorale considérable en milieu ouvrier et urbain) : les 34 députés élus furent tous des ouvriers à façon, malgré les cris, les protestations et l'indignation des marchands-fabricants qui en appelèrent en vain au Consulat, à Necker et au Roi ... !

Ces quelques images montrent toute l'ambiguïté de ces luttes

ouvrières du XVIII^e siècle. Elles mettent en lumière toute la puissance des structures artisanales anciennes dans une ville de grande industrie, et le début de l'évolution : la dernière décennie de l'Ancien Régime et la grève de 1786 sont déjà du XIX^e plus que du XVIII^e siècle : elles annoncent les grands combats de la Monarchie de Juillet, chargés eux aussi du souvenir des structures archaïques et d'aspirations nouvelles.

* * *

DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION DE MONSIEUR MAURICE GARDEN

En ouvrant la discussion, Monsieur Léon se déclare frappé par la différence entre Lyon et Rouen au XVIII^e siècle. Bien que toutes deux soient des villes de même type (villes textiles) Lyon apparaît comme une ville calme alors que Rouen connaît très tôt de nombreux mouvements. Le débat s'oriente essentiellement vers ces questions : comment expliquer l'inertie de la population lyonnaise ? Y-a-t-il une conscience de classe à Lyon au XVIII^e siècle ?

1°) L'attitude de la classe ouvrière

Monsieur Garden a été étonné de découvrir cette passivité chez les ouvriers lyonnais, puisqu'ils jouissent d'un très haut niveau d'instruction. Pour Monsieur Peyrot, c'est cette haute formation qui, favorisant la situation des ouvriers en soie, leur donne le sentiment d'appartenir à une classe de privilégiés. Monsieur Garden convient que c'est parce qu'ils constituent une aristocratie ouvrière que les compagnons se lancent rarement dans les revendications. D'autre part, leur petit nombre par ateliers les prive des possibilités d'une action de masse.

La classe ouvrière lyonnaise est loin d'être homogène. La classification à établir entre artisans et ouvriers est extrêmement délicate pour le XVIII^e, selon l'avis général. Mais on peut saisir des oppositions entre différentes catégories de professions. Monsieur Garden cite l'exemple des cordonniers qui, s'estimant stables, refusent de fusionner avec les savetiers, "troupe errante". Monsieur Hours fait remarquer que ce mépris, affiché par les travailleurs intégrés dans la société (compagnons) à l'égard de la masse de ceux qui leur semblent inférieurs (journaliers - domestiques) disparaît au XIX^e ou dans les périodes de crise. Il y a, sinon une conscience de classe purement ouvrière, du moins une conscience populaire. Tel est le cas à Villefranche, en 1735, où le petit peuple se soulève pour "tuer tous les bourgeois". Il a alors conscience du fossé qui le sépare des "messieurs".

Monsieur Garrier pense que, jusqu'en 1834, c'est l'espoir de la promotion sociale qui anime les ouvriers. A ce moment, l'optique de la

classe laborieuse se modifie, le souci de lutte l'emporte et devient dominant à la fin du XIXe siècle. Monsieur Hours, approuvant ces vues, déclare que la physionomie de l'émeute reste identique pendant tout le XVIIIe siècle, et que 1834 est la première révolte d'un type nouveau. Elle tranche nettement sur le mouvement précédent de 1831. Il est symptomatique, à cet égard, de retrouver pendant la Révolution les mêmes meneurs que lors de la grève de 1786 (un certain Monnet, entre autres).

2°) La réaction des notables

Monsieur Hours estime que le Consulat, et plus généralement, tous les bourgeois de Lyon vivaient au XVIIIe siècle dans une peur continue des soulèvements. On s'en rend compte quand on constate, en 1768, l'inquiétude des bourgeois face à l'émeute du collège de médecine, qui n'était pourtant pas une émeute ouvrière. On a affaire à des groupes qui se surveillent attentivement de chaque côté de la barricade. Monsieur Garrier trouve paradoxal que les bourgeois aient vécu dans une telle tension, puisqu'à Lyon la population ouvrière, apathique, ne leur donnait guère de motifs d'inquiétude. Monsieur Garden ne croit pas non plus à cette hypothèse de Monsieur Hours. D'ailleurs, en 1786, bien que le gouvernement ait lâché du lest, les marchands ont durci leur position, témoignage de leur position de force. Pour Monsieur Peyrot, si les bourgeois laissaient penser qu'ils redoutaient les émeutes populaires, c'était pour exercer une pression, une espèce de chantage sur les autorités parisiennes, dont ils espéraient obtenir l'appui ou des faveurs.

Monsieur Léon estime qu'il y avait peut-être une crainte qui, pour une grande part tenait au fait que les notables (un millier, environ) ne savaient pas ce que représentait le potentiel ouvrier. Ils redoutaient confusément cette force, parce qu'elle lui était inconnue. Ils savaient aussi la maréchaussée impuissante.

Monsieur Hours croit qu'il y avait chez les notables la conviction que le pouvoir doit être assuré par les classes dominantes qui, en contre-partie, doivent protection aux démunis.

En conclusion, Lyon apparaît fortement marqué - et ceci est capital pour le XVIIIe - par le fait qu'elle n'est pas ville de Parlement. Elle n'est pas une ville noble mais seulement une ville manufacturière originale. Elle s'oppose ainsi nettement à Grenoble et surtout à Toulouse, beaucoup plus structurée, beaucoup plus rurale. A Toulouse, l'impact économique et social de la Révolution a été nul. Lyon subira durement la Révolution et l'Empire, mais, de son absence de passé parlementaire, tirera sa fortune au XIXe siècle.